

L'ÉTAT

Entre fait et droit

Qu'est-ce qu'un État ? C'est à cette question, simple dans sa formulation mais qui appelle une réponse complexe, que s'attache cet ouvrage en interrogeant, dans le monde du fait et dans celui du droit, les conditions nécessaires à la formation de l'État et les caractères qui permettent de reconnaître son existence. Les principales notions intéressant la théorie de l'État sont certainement celles de contrat social, nation, population, territoire, gouvernement, puissance, souveraineté ou encore personnalité. Mais quels objets factuels ou juridiques désignent-elles ? Les difficultés et incertitudes résident moins dans la définition générale de l'État que dans les significations respectives des différents éléments qui la composent, dont beaucoup demeurent controversables et qu'il s'agit ici de présenter et discuter.

En ces pages, l'État est identifié tantôt de manière descriptive et classique, tantôt de façon plus stipulative et fondatrice, par exemple lorsqu'est esquissée la distinction de la souveraineté et de la puissance étatiques en ces termes : « La puissance de l'État est au fait ce que la souveraineté de l'État est au droit. » L'auteur propose ainsi à la fois une introduction et une contribution à la théorie de l'État, un exposé de la pensée moderne de l'État et un essai de renouvellement des modes de compréhension et d'explication du phénomène étatique.

Boris Barraud est enseignant-chercheur en droit public à l'Université d'Aix-Marseille (Laboratoire interdisciplinaire de droit des médias et des mutations sociales). Il a publié précédemment dans la collection « Logiques juridiques » *Repenser la pyramide des normes à l'ère des réseaux – Pour une conception pragmatique du droit (2012)*.

ISBN : 978-2-343-06339-3
40 €



LOGIQUES
JURIDIQUES

L'Harmattan

Boris Barraud

L'ÉTAT
Entre fait et droit

Boris Barraud

L'ÉTAT

Entre fait et droit